

## L'ADISQ salue l'injection de 15 M\$ supplémentaires pour le milieu du spectacle

Montréal, le 17 février 2022 – La ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, a annoncé aujourd'hui qu'elle investit dans le secteur culturel une somme additionnelle de 58,5 M\$, dont 12 M\$ seront versés au CALQ afin de maintenir la mesure de soutien à la diffusion de spectacles québécois et 3 M\$ à la SODEC pour reconduire le programme d'aide aux projets de relance culturelle jusqu'au 31 mars. Ces sommes visent à minimiser les impacts majeurs occasionnés par la fermeture subite des salles de spectacles en décembre dernier. Pour l'ADISQ, cette réponse rapide et à la hauteur des besoins du gouvernement envoie un signal positif au milieu à l'approche du budget. L'Association salue aussi l'intention réaffirmée de la ministre de se doter d'un plan fort de relance rapidement.

« L'arrivée d'Omicron a forcé l'annulation subite et crève-cœur de centaines de représentations cet hiver. Les spectacles à pleine jauge reprennent heureusement bientôt, mais les dommages s'accumulent et les défis seront nombreux. Notre milieu est reconnaissant de continuer de compter sur le soutien du gouvernement, qui a mis en place des programmes permettant le maintien d'une offre de spectacles traditionnels et innovants malgré le contexte sanitaire, au bénéfice de l'écosystème et du public. », a déclaré le président de l'ADISQ, Philippe Archambault.

« L'annonce d'aujourd'hui lance un signal positif au milieu de la musique et du spectacle, à l'approche du budget. À partir de ce printemps, nous plongerons enfin dans la véritable phase de relance. Dans les prochaines années plus que jamais, il faudra tout mettre en œuvre pour favoriser le lien entre le public et les artistes d'ici, particulièrement ceux qui sont émergents ou qui œuvrent dans des créneaux de niche. », a affirmé Eve Paré, directrice générale de l'ADISQ.

Lors des consultations prébudgétaires, l'ADISQ a demandé que les mesures d'aide d'urgence au spectacle soient maintenues trois mois après le retour des salles à pleine jauge. Après cette période, il sera essentiel d'accorder un soutien particulier aux entreprises en musique afin de leur donner les moyens de commercialiser efficacement la musique d'ici dans un univers hautement concurrentiel et dans un contexte d'engorgement de l'offre. Les entreprises seront aussi confrontées à d'importants défis en matière de main-d'œuvre. Enfin, des programmes visant le maintien des investissements dans des projets risqués, sous forme traditionnelle comme innovante, devront être déployés.

### ADISQ

L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) regroupe plus de 150 entreprises représentant l'ensemble de la chaîne professionnelle qui permet aux artistes québécois(e) de la chanson et de l'humour de développer leurs carrières et rejoindre leurs publics : producteurs de disques, de spectacles et de vidéos, maisons de disques, maisons d'édition, distributeurs, salles de spectacles, diffuseurs et autres.